



## INDUSTRIE VIADUC - GUICLAN



En 2004, André Prigent, Ingénieur chimiste, a repris l'imprimerie du Viaduc créée en 1960 à Plourin-les-Morlaix et tout son savoir-faire. Spécialisée dans la fabrication et l'impression des étiquettes de traçabilité, des emballages spécialisés et tous supports papiers... notamment pour l'agroalimentaire, l'entreprise fait du sur-mesure en moyenne et petite quantité, dans des délais rapides. Sa clientèle est essentiellement composée de professionnels en Bretagne et sur toute la France.

À l'étroit dans ses locaux de Plourin-lès-Morlaix, l'imprimerie vient d'inaugurer son nouveau bâtiment de 1500 m<sup>2</sup> sur la zone de Kermat à Guiclan en faisant appel à des entreprises locales. Ce nouvel outil de production répond aujourd'hui à l'évolution de l'entreprise en ce qui concerne la mise aux normes, la réalisation de parcours spécifiques, l'implantation du matériel et augmente sa capacité de stockage.

A noter que l'imprimerie est agréée « imprim vert », s'engageant ainsi dans une démarche vertueuse. Tous les déchets sont triés et recyclés.

Dans un processus constant d'amélioration de l'ergonomie des postes de travail et de modernisation de l'outil de production, l'entreprise continue à investir dans de nouvelles machines et dans la formation interne. 10 personnes y travaillent actuellement et André Prigent souhaite, à terme, porter son effectif à 15 salariés.

Tél. 02 98 88 09 57

Courriel : [Imprimerie.viaduc@wanadoo.fr](mailto:Imprimerie.viaduc@wanadoo.fr)



## ARTISANAT ARREE CARROSSERIE - LOCMEJAR

Une vingtaine d'années d'expérience dans différents garages automobiles, poids lourds, motos, camping-cars... une soif d'indépendance, une carence sur le secteur et beaucoup de sollicitation ont décidé Florian Gourmelon à créer son entreprise de carrosserie et de peinture itinérante "Arree Carrosserie". Il intervient exclusivement chez les professionnels du secteur de



l'automobile. Par la suite, dans le cadre de son développement, il envisage de proposer une activité de réparation plastique pour les engins motorisés et la pose de vitrages auto pour les particuliers. Notons que Florian Gourmelon a bénéficié d'un prêt d'honneur d'Initiative Pays de Morlaix pour la création de son entreprise. Tel: 07 78 81 91 10

Courriel : [gourm029@gmail.com](mailto:gourm029@gmail.com)

## LE P'TIT ATELIER - SIZUN



Déjà tout jeune Valentin Da Costa était passionné de moto. Il s'est donc naturellement orienté vers un Bac professionnel mécanique moto. À l'issue de ses trois années d'alternance, il a travaillé trois ans dans un atelier moto à Landivisiau.

Pour des raisons personnelles il s'est ensuite tourné vers d'autres métiers mais sa passion pour la mécanique moto l'a vite rappelé. Valentin Da Costa s'est alors

lancé dans l'aventure de l'entrepreneuriat en ouvrant en juillet 2022, "Le P'tit Atelier", à Sizun, 79 rue de l'Argoat.

Dans un ancien garage de 30m<sup>2</sup> réaménagé par ses soins, Valentin Da Costa répare, entretient et customise des motos de toutes marques et de toutes années. Il propose également sur commande des accessoires et des pièces. Depuis son ouverture, l'entrepreneur a bichonné des motos provenant de tout le Finistère. "Le P'tit Atelier" est ouvert du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h.

Tel : 06 61 66 70 98

Courriel : [leptitateliersizun@gmail.com](mailto:leptitateliersizun@gmail.com)





## NEGOCE - COMMERCE NOZ - LANDIVISIAU

En novembre 2022, l'enseigne NOZ a ouvert son 7ème magasin dans le Finistère, à Landivisiau, 23 Boulevard de la République. Après une expérience de 11 années dans un magasin NOZ, Patrick Peters a



relevé le défi de prendre la gérance de ce nouvel établissement. L'enseigne propose uniquement des produits de déstockage. A chaque arrivage, les lundi, mercredi et vendredi, elle donne une seconde chance aux invendus, des produits de fins de série, de surproduction, de liquidations judiciaires et de sinistres, etc. Accompagné de 10 salariés, Patrick Peters vous accueille dans un espace de 1 326 m<sup>2</sup> organisé en quatre pôles: un pôle textile de marque, un pôle textile, un pôle alimentaire et surgelés, un pôle bazar. Selon les arrivages vous trouverez vêtements, chaussures, alimentaire, vins, hygiène, beauté, décoration, bricolage, animalerie, livres...

NOZ est ouvert du lundi au samedi, de 9h à 19h.

## PÂQUERETTES ET GOURMANDISES - PLOUZÉVÉDÉ



Marie BIHAN a évolué pendant une vingtaine d'année dans le milieu de la coiffure, à Plouvorn puis à Plouzévé. En 2022, elle a souhaité prendre un virage professionnel et s'est lancée dans un nouveau projet en prenant la suite de "l'Atelier aux Fleurs" à Plouzévé, sous l'enseigne "Pâquerettes et gourmandises".

Accompagnée de sa mère Nadine JAUQUEN comme salariée, Marie

BIHAN propose toujours des fleurs en bouquets ou en pots, des plantes et de la décoration. Elle a également étoffé l'offre en aménageant un étalage de fruits et légumes, un coin épicerie fine et une cave à vins avec bières et spiritueux. La gérante travaille avec des fournisseurs locaux du Pays de Morlaix et du Pays de Brest.

"Pâquerettes et gourmandises" est ouvert du mardi au samedi de 9h15 à 12h15 et de 14h30 à 19h, le dimanche de 10h à 12h. Tel : 02 98 69 92 53



## LU DANS LES MÉDIAS

Le Télégramme du 5 décembre 2022 présente l'installation d'un distributeur de légumes et d'œufs à la ferme de Keryann à Saint-Vougay. L'objectif des deux exploitants, Olivier Cadiou et Margaux Quéré, est de promouvoir la vente en circuit court.

Dans son édition du 10 décembre 2022, le Télégramme met à l'honneur le fromage Brizh Du fabriqué par Benoît Joseph à la ferme des Gwenn Ha Du située à Commana. Le Brizh Du, réalisé avec le lait cru des vaches de la ferme, est arrivé en finale du concours "Talents gourmands du Finistère".

La lettre économique du 20 janvier 2023 met en lumière le groupe Guéguiner qui a annoncé le 19 janvier le rachat du capital de la société SMEG (Société Morbihannaise d'Entreprise Générale). SMEG vient compléter l'offre du groupe Guéguiner puisqu'elle fabrique des bétons prêts à l'emploi, des planchers et des enduits.

Le Télégramme du 7 février 2023, consacre un article à "La P'tite Bedaine", lieu intergénérationnel, d'échanges et de convivialité, qui ouvrira début mars à Plougar. L'établissement qui sera tenu par Olivier Michel et Gwennael Rialland a terminé deuxième lauréat du prix "J'ouvre mon commerce", lancé par Ankorstore et KissKissBankBank dans le Finistère.



## ATELIERS

### LA SPHERE - LANDIVISIAU

En 2023 les ateliers à la Sphère se poursuivent à raison d'un jeudi midi par mois. Le programme du premier trimestre est le suivant :

- **Elaborer des tableaux de bord** : jeudi 16 février, atelier animé par Nicolas GOMBERT, gérant et intervenant de Theven Finances. Venez découvrir comment définir des ambitions et objectifs, des indicateurs clés de performance et articuler les résultats commerciaux et financiers.
- **La communication non violente** : jeudi 9 mars, atelier animé par Solange CHAMPION, relaxologue et conseillère en développement personnel. Quels sont les mécanismes d'une communication ciblée ? Comment anticiper une situation sensible ? Quelles sont les techniques pour communiquer « vrai » en toute situation ? seront les grandes questions abordées lors de cet atelier.
- **Se présenter en anglais dans un contexte commercial B2B** : jeudi 20 avril, atelier animé par Marie Manisha THOMAS, fondatrice du cabinet de conseil et formation Octo&Co. Vous découvrirez comment bien utiliser la salutation de manière cordiale, vous bénéficierez d'un apport théorique sur les trois clés pour démarrer une relation client en anglais et vous apprendrez la posture à adopter face à un client étranger.

Les ateliers sont **gratuits, accessibles à tous et le nombre de participants est limité**. Suivez l'actualité de la Sphère et ne manquez pas les dates d'ouverture des inscriptions en consultant les pages Facebook et LinkedIn.





## ZOOM

## CRISE ENERGETIQUE - AIDES AUX ENTREPRISES



Afin de limiter la hausse des prix sur les factures d'énergie, le Gouvernement a pris des mesures en faveur des entreprises.

**Le bouclier tarifaire**

Applicable depuis le 1er février 2023, le bouclier tarifaire **limite la hausse du prix plafonnée à 15 %**. Le tarif est appliqué directement sur la facture d'énergie.

Cette mesure s'applique aux TPE de moins de 10 salariés, dont le chiffre d'affaires n'excède pas 2 M€ et dont le **compteur électrique est inférieur à 36 kVA**.

Pour bénéficier de cette mesure, vous devez **télécharger cette attestation** et l'envoyer à votre fournisseur d'énergie avant le **31 mars 2023**.

**Le tarif garanti**

A partir du 1er janvier et jusqu'au 31 décembre 2023, le tarif garanti permet de **bénéficier d'un tarif annuel moyen de 280€/MWH**. Le tarif est appliqué directement sur la facture d'énergie. Cette mesure s'applique aux TPE de moins de 10 salariés, dont le chiffre d'affaires n'excède pas 2 M€, dont le **compteur électrique est supérieur à 36 kVA et ayant renouvelé son contrat d'énergie au 2nd trimestre 2022**.

Pour bénéficier de cette mesure, vous devez **télécharger cette attestation** et l'envoyer à votre fournisseur d'énergie avant le **31 mars 2023**.

**L'aide amortisseur**

L'aide amortisseur **diminue la facture d'énergie de 20%** (prise en charge des 20% par l'Etat). La déduction est appliquée directement sur la facture.

Cette mesure s'applique **aux PME** de moins de 250 salariés dont le chiffre d'affaires est inférieur à 50 M€ ou le bilan est inférieur à 43 M€. Elle s'applique également **aux TPE non éligibles** au bouclier tarifaire et au tarif garanti.

Pour bénéficier de cette aide, vous devez **télécharger cette attestation** et l'envoyer à votre fournisseur d'énergie avant le **31 mars 2023**.

**L'aide guichet**

L'aide guichet **prend en charge la moitié du surcoût au-delà d'une hausse minimale** (100% en 2022, 50% en 2023).

Elle s'applique aux entreprises créées avant le 1er décembre 2021, à jour dans leurs obligations fiscales et sociales, dont les factures d'énergie représentent 3% du chiffre d'affaires et subissant une hausse de tarif égale ou supérieure à 50%.

**La demande de l'aide guichet se fait par voie dématérialisée sur l'espace professionnel du site [impot.gouv.fr](http://impot.gouv.fr).**

Retrouvez toutes les informations sur le site internet de la CCPL.



## AIDES ENERGIE - PERMANENCES A DESTINATION DES ARTISANS

Aides énergie

Permanences  
A destination des artisans

du 23 janvier au 24 février  
à Morlaix, Lesneven et Brest

Permanences de 9h00 à 12h15 et de 13h30 à 17h00  
Sur RDV - Tel : 02 98 76 46 46

Suite aux engagements pris par le Préfet du Finistère afin d'aider les entreprises pour faire face à la crise de l'énergie, la CMA Bretagne en partenariat avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) organise **des permanences à destination des artisans du Finistère dans les communes du 23 janvier au 24 février** dans les communes suivantes :

- **Le jeudi à Morlaix**, à la CMA de Bretagne, antenne de Morlaix, aéroport.
- **Le jeudi à Brest**, à la CMA de Bretagne, antenne de Gouesnou, 5 rue Jacques Daguerre.
- **Le vendredi à Lesneven**, à la Communauté de Communes Lesneven Côte des Légendes, 12 boulevard des Frères Lumière.

Les objectifs des permanences sont les suivants :

- Réaliser une analyse des consommations et des contrats d'énergie ;
- Identifier les aides mobilisables (bouclier, amortisseur ... ) ;
- Accompagner les démarches à réaliser.

Les permanences ont lieu de **9h00 à 12h15 et de 13h30 à 17h00**. Il est préférable de **prendre rendez-vous au 02 98 76 46 46** pour faciliter la prise en charge fluide et efficace des demandes.

Plus d'information sur le site internet de la CCPL.

